



PROTOCOLE SANITAIRE



**GRAND PRIX DE TENNIS DE
BOURG - OPEN DE L'AIN
du 26 juin au 3 juillet 2022**



La levée d'un grand nombre de restrictions sanitaires sur le territoire national a permis à la Fédération Française de Tennis d'alléger son protocole.

Ce document prend en compte les opérations maintenues et les recommandations que nous devons respecter.

INTRODUCTION

Le 30^{ème} Grand Prix de Tennis de Bourg-Open de l'Ain est organisé selon le protocole sanitaire décrit ci-dessous.

Conditions juridiques :

- BTPA, affilié à la FFT s'est assuré, préalablement à l'organisation du tournoi, qu'aucune décision des autorités publiques locales ne s'y oppose.
- BTPA affichera dans l'enceinte du site les règles sanitaires, les gestes barrières.

CELLULE COVID-19

Le Comité de Tournoi a désigné un **Covid Officier** présente sur place durant toute la durée du tournoi. Elle sera le point de contact de l'ITF et de la FFT pour toutes les informations relatives au protocole. Elle fera équipe avec le **Médecin du tournoi** ainsi qu'avec le **Directeur du tournoi**. Cette équipe aura un rôle très opérationnel et de supervision.

Cellule COVID-19 :

- **Référente COVID-19/Covid Officer : Sylvie DELAY - Contact : 0640133735**
- **Directeur du Tournoi : Hubert PICQUIER - Contact : 0778938060**
- **Médecin du tournoi : Docteur Haroun RIVAL**
- **Laboratoires**
 - **La Croix Blanche 51 av Amédée Mercier Bourg - Contact : 04 74 45 26 36**
 - **Lalande 14 rue de la Grenouillère Bourg - Contact : 04 74 22 04 44**
- **Kinésithérapeute : Vincent Tixier**
- **Responsable sécurité : Joel FONTENILLE Contact : 0662273577**

OBLIGATIONS MAINTENUES

- Maintien des principales mesures d'hygiène : se laver les mains régulièrement, ne pas toucher son visage, éternuer dans son coude ou un mouchoir.
- Affichage des règles sanitaires et gestes barrières sur le site du tournoi
- Obligation de se désinfecter les mains à l'entrée sur le site et à l'intérieur du village.
- Maintien du port du masque dans les espaces médicaux (kinés, médecins, anti-dopage...). Maintien du port du masque dans les transports effectués dans les voitures de l'organisation. L'hôtel officiel du corps arbitral étant à proximité, les déplacements seront privilégiés à pied.
- Mise en place d'un service de nettoyage adapté.

RECOMMANDATIONS

- Maintien des gestes barrières